

Mon espace privé, un bouquet de services en ligne

Sur Mon espace privé, ma MSA me propose un ensemble de services.

MES PAIEMENTS

Je **consulte** mes remboursements santé, mes versements de prestations familiales ou d'aides au logement, le montant de ma prime d'activité...

MES ATTESTATIONS ET DOCUMENTS

Je **télécharge** mes décomptes maladie, mon attestation de droits maladie, ma déclaration de médecin traitant, mes attestations de paiement de prestations...

MES DÉCLARATIONS ET DEMANDES

Je **peux demander** la prime d'activité, déclarer un changement de situation, contacter ma MSA...



UN ESPACE SÉCURISÉ

Je reçois un accusé de réception à chacune de mes demandes : j'ai ainsi la certitude que la MSA a reçu ma déclaration. Je peux également suivre l'historique de mes déclarations en ligne.

Disponibilité, personnalisation, accessibilité et immédiateté du service : en réponse aux attentes et aux besoins de ses adhérents, la MSA développe son offre en ligne.

En multipliant les accès à son guichet unique, la MSA reste au plus près de ceux qu'elle protège.

L'équipe de votre MSA est là
pour vous renseigner



vous accompagner

Un service en ligne pour faciliter ma déclaration trimestrielle

■ Prime d'activité



Ref.: 11722 - 10/15 - Crédit photos: Goodshoot - Mikolotto, sdomnick / iStock - images.cmsa.



L'essentiel & plus encore

www.msa.fr



L'essentiel & plus encore

Une démarche exclusivement en ligne

À partir de janvier 2016, pour bénéficier de la prime d'activité, je dois remplir certaines conditions. Je peux effectuer ma déclaration par Internet, via le site de ma MSA.

Dans Mon espace privé, le service en ligne « Prime d'activité : demande et déclaration trimestrielle » me permet de déclarer ma situation et mes revenus trimestriels.

Avec ce service, c'est simple :

- je n'ai pas de justificatifs papier à joindre,
- je sais tout de suite si j'ai le droit à la prestation et quel sera son montant,
- je n'ai pas besoin de me déplacer ni d'affranchir ma déclaration,
- mes informations sont instantanément transmises à ma MSA ; mon dossier est d'autant plus rapidement traité.

UN CONTACT DIRECT

Je suis informé par e-mail dès que je dois vérifier ma situation et déclarer à nouveau mes revenus.








UNE ASSISTANCE INTERNET

Si je rencontre des difficultés lors de ma connexion ou pour utiliser ce service, je contacte l'assistance Internet de ma MSA, grâce au numéro mis à disposition sur son site.



Je crée mon compte

Pour accéder au service en ligne « Prime d'activité : demande et déclaration trimestrielle », je crée Mon espace privé en quatre étapes.

- 1 Je me rends sur la page d'accueil du [site Internet de ma MSA](#) 
- 2 Je clique sur « S'inscrire » dans le bloc de connexion 

- 3 Je complète le [formulaire d'inscription](#) 
- 4 Je reçois [immédiatement un code](#) de sécurité par e-mail ou SMS, puis mon mot de passe provisoire, à personnaliser lors de ma première connexion 

Je me connecte

Pour me connecter à Mon espace privé, je saisis mon identifiant, c'est-à-dire mon numéro de Sécurité sociale sans la clé, puis mon mot de passe.

Le bloc de connexion me permet de vérifier que je suis bien connecté.

Une fois connecté, j'accède à de nombreux services en ligne, dont le service « Prime d'activité : demande et déclaration trimestrielle », dans la rubrique « Mes démarches, mes demandes ».